

E 2802(-)1967/78/7

[DoDiS-11515]

*Le Secrétaire général du Département politique, A. Zehnder,
au Chef de la Division des Affaires administratives, P. Clottu*

No

[Berne], 26 septembre 1955

La situation politique en Afrique du Nord est peu stable. Les rapports politiques de nos postes consulaires courent le risque d'être censurés par la France. Nos agents ont, dans ces conditions, peur d'écrire des choses qui pourraient indisposer les Français. N'y aurait-il pas moyen d'organiser un service hebdomadaire de courrier entre Berne et les trois consulats en question¹?

1. *Sur la correspondance entre Berne et les Consulats de Suisse en Afrique du Nord, cf. les rapports de gestion de ces trois postes, pour Alger, E 2400(-)/9001/8, Rabat, E 2400(-)/9001/274, Tunis, E 2400(-)/9001/342.*

